



## **Politique de Tennis Canada sur les normes scolaires**

**Révisée le 9 mai 2018**

Le personnel de Tennis Canada et son conseil d'administration croient fermement à l'importance de mettre en œuvre une approche holistique pour le développement des athlètes qui sont sous leur responsabilité dans les centres d'entraînement régionaux et nationaux. Cette approche comprend l'intégration de l'entraînement, de la compétition et du développement personnel à l'extérieur des terrains. Elle comprend également l'atteinte des normes scolaires requises pour obtenir leur diplôme d'études secondaires dans les délais prévus.

À cet égard, tous les athlètes inscrits aux programmes des centres d'entraînement régionaux et nationaux doivent satisfaire aux normes scolaires sur une base annuelle. Ceci est un préalable obligatoire pour que les athlètes restent admissibles à s'entraîner sous la tutelle de Tennis Canada aux centres d'entraînement régionaux et nationaux.

Si un athlète n'est pas en mesure de satisfaire à ces normes, une période de temps pourrait lui être accordée pour remédier à la situation en mettant plus d'accent sur les études. Toutefois, si l'athlète ne reste pas sur la bonne voie après cette période, il/elle ne sera plus admissible à s'entraîner dans les centres d'entraînement de Tennis Canada.

Cette politique a été approuvée par le conseil d'administration de Tennis Canada et sera communiquée aux entraîneurs, aux familles et aux athlètes concernés. Tennis Canada considère que l'atteinte des normes scolaires requises pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires est une compétence fondamentale et fait partie intégrante de nos programmes. Notre objectif est de fournir à nos étudiants-athlètes les outils et les habiletés nécessaires pour les aider à atteindre leur plein potentiel sur le terrain et à l'extérieur des courts.

Le personnel de Tennis Canada surveillera les progrès scolaires au cas par cas et fera les recommandations appropriées. Cette politique entrera en vigueur en septembre 2018.